

## Dossier de candidature

Session Décembre 2023 à Juin 2024

 Cours en DISTANCIEL synchroneFormation de Mandataire judiciaire  
à la protection des majeurs  
mention « MAJ - Mesure d'Accompagnement Judiciaire »

**Important !** CE DOSSIER DE CANDIDATURE NE VAUT PAS INSCRIPTION. Il ne vous engage pas vis-à-vis de l'ISGT. Il est seulement destiné à vérifier 1. si vous possédez bien les pré-requis exigés par la loi pour accéder à la formation 2. Si vous pouvez bénéficier de dispense(s) de modules en fonction de vos diplômes 3. Si vous pouvez bénéficier d'allègement(s) de modules en fonction de votre expérience.

## 1. Etat civil

 M.  Mme

Nom

Prénom

Nom de jeune fille

N° et voie

Code postal

Ville

Téléphone fixe

Téléphone mobile

Courriel (en majuscules)

@

Date de naissance

Lieu de naissance

Nationalité

## 2. Formation supérieure

Année

Etablissement

Diplôme

Niveau (5=BTS/DUT 6=Licence 7=Maîtrise)

## 3. Expérience professionnelle significative (utilisez la page 2 §6 pour solliciter un ou des allègements)

Période

Entreprise/Organisme

Ville

Fonction occupée

Statut (cadre, employé)

## Joindre à ce dossier :

- Un curriculum vitae
- 1 photo d'identité (papier ou jpg)

## Pour justifier des pré-requis :

- Copie d'une pièce d'identité
- Copie d'un diplôme de niveau 5 au moins ou bien, en l'absence de diplôme, copie des pièces indiquées §4
- Copie des pièces justifiant de l'expérience professionnelle requise

## Le cas échéant :

- Copies des diplômes sur lesquels vous fondez votre demande de dispense(s)
- Copies des certificats de travail ou autres pièces sur lesquels vous fondez votre demande d'allègement(s).

Je, soussigné(e), certifie exactes les informations portées sur le présent dossier de candidature.

à ..... le .....

Signature :

## 4. Pré-requis

■ Vous devez être titulaire d'un **diplôme de niveau 5 (RNCP)** au moins, **ou bien d'un diplôme européen équivalent**, **ou encore avoir exercé dans un poste habituellement confié au titulaire d'un diplôme de niveau 5** (*dans ce dernier cas, joindre une fiche de poste, un document prouvant que vous avez occupé ce poste, et un extrait de la convention collective faisant référence au niveau d'études requis pour ce poste*)

■ Vous devez de plus satisfaire aux **exigences suivantes** :

Si vous n'êtes pas MJPM en exercice	<ul style="list-style-type: none"> <li>Vous devez être âgé(e) de <b>25 ans</b> au moins ;</li> <li>Vous devez justifier de <b>3 ans d'expérience professionnelle</b> dans un des domaines nécessaires à l'exercice des fonctions de mandataire judiciaire : Juridique, Gestion (administrative ou financière, management, etc.), Social/Médicosocial.</li> </ul>
Si vous êtes MJPM préposé(e) en établissement social ou médico-social	<ul style="list-style-type: none"> <li>Vous devez être âgé(e) de <b>21 ans</b> au moins ;</li> <li>Vous devez justifier de <b>1 an d'expérience professionnelle</b> dans un des domaines nécessaires à l'exercice des fonctions de mandataire judiciaire : Juridique, Gestion (administrative ou financière, management, etc.), Social/Médicosocial.</li> </ul>
Si vous êtes MJPM Délégué(e) en association tutélaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>Vous devez être âgé(e) de <b>21 ans</b> au moins lors de votre entrée en fonction ; <i>Vous disposez d'un délai de deux ans à compter de votre embauche pour obtenir votre CNC</i></li> </ul>

## 5. Principes de la Formation

### 5.1 Contenu

- **Formation de référence : 180 heures** (c.f. référentiel)
  - ↳ réparties sur **2 domaines de compétences**
    - ↳ chaque domaine de compétence comprend des **modules thématiques**
    - ↳ chaque module thématique comporte un certain nombre de **cours**
- **Stage pratique en milieu professionnel : 10 semaines** (350 heures)

### 5.2 Validation

Les modules 1.1, 1.2, 1.3 sont validés individuellement par QCM (questions fermées).

Le module 2.1 est validé par un écrit (retour d'expérience de terrain) de 4 à 6 pages

Les modules 2.2 2.3 et 2.4 sont validés par un Questionnaire à questions ouvertes

Un module est validé si le candidat obtient au moins la moyenne. Il n'y a pas de compensation de note entre les modules. Le CNC MJPM mention MAJ est délivré si tous les modules ont été validés et le stage pratique effectué.

### 5.3 Dispenses et Allègements de modules

**Dispense** = validation automatique d'un module par équivalence de diplôme (pas d'examen de validation à passer, mais possibilité de suivre quand même les cours du module concerné)

**Allègement** = autorisation de ne pas suivre les cours d'un module, mais obligation de passer l'examen de validation correspondant

Selon votre profil, vous pouvez bénéficier de **dispenses** ou d'**allègements** de modules, excepté pour les modules 2.1 2.2 et 2.3 (voir notice explicative sur le site de l'école)

### 5.4 Dispense du Stage pratique

Si vous justifiez d'une **expérience de 6 mois** au moins dans le cadre d'une activité tutélaire, vous pouvez être dispensé(e) d'effectuer le stage pratique de 10 semaines.

## 5. Demande de Dispense(s) et/ou d'Allègement(s)

(cochez la ou les cases concernées)

			Disp.	Allègt
Domaine 1 : La Mesure d'Accompagnement Judiciaire (MAJ)	102 h	Module 1.1 Cadre juridique (24h)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		Module 1.2 Connaissance du public (36h)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		Module 1.3 Action éducative et budgétaire (42h)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Domaine 2 : Le Mandataire en charge de la MAJ	78 h	Module 2.1 Contours de l'intervention et ses limites (18h)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		Module 2.2 Relations avec le Juge et le Conseil départemental (12h)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		Module 2.3 Action éducative et accomp. vers l'autonomie de gestion budgétaire (30h)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		Module 2.4 Déontologie et Analyse des pratiques (18h)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>